

**Règlement
Trail Urbain de Douai
Samedi 14 décembre 2019**

**Organisateurs :** La ville de Douai (CS 80836 – 59508 DOUAI CEDEX) et l’Office Municipal des Sports (CS 80836 – 59508 DOUAI CEDEX).

**Date de l'évènement :**
La 1ère édition du Trail Urbain de Douai se déroulera le Samedi 14 décembre 2019.

**Lieu de départ :**Le Trail Urbain de Douai s’élancera face à l’office de tourisme sur la place d’Armes et passera devant, ou à l’intérieur des lieux publics emblématiques de la ville pour revenir Place d’Armes.

**Distances**:
Les distances seront au choix de 7 km (marche et course) ou 13 km (course).

**Conditions d’inscriptions :**

* 7 km marche enfant :
	+ De 6 ans à 15 ans, accompagnés obligatoirement d’un adulte responsable, majeur et participant
	+ 12 € (pour le binôme : adulte + enfant)
* 7 km marche ou course à pied individuel :
	+ Age minimum 16 ans au moment de la manifestation
	+ 8 € par participant
* 13 km course à pied individuel :
	+ Age minimum 16 ans au moment de la manifestation
	+ 12 € par participant

Ces tarifs incluent l’inscription ainsi qu’un lot de participation et l’accès aux visites et aux ravitaillements.

Remarque : *Le parcours de 7 km est accessible aux personnes à mobilité réduite.*

*Afin que ces participants puissent profiter pleinement de l’évènement, le tracé original du parcours 7 km sera adapté en fonction de la configuration de certains lieux.*

**Dates d’inscriptions**:

Les inscriptions\* seront ouvertes du lundi 16 septembre 2019 au vendredi 6 décembre minuit sur le site : ***https://www.njuko.net/trailurbaindedouai/countdown-timer***
\*dans la limite des 1 500 dossards disponibles.
Aucune inscription sur place.

**Retrait des dossards**:
Dates : du mercredi 11 au vendredi 13 décembre à la permanence de la Direction des sports (hôtel de ville) de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi 14 décembre dès 10h et jusqu’à l’heure de départ de la 1ère vague à la Direction des sports de la ville de Douai (Hôtel de ville).

Le/les dossards sera/seront délivré/s sur présentation de la carte d’identité du/des participant/s.
*Chaque dossard doit être accroché et visible sur le devant du coureur pour pouvoir accéder aux visites*.

ATTENTION : Aucun moyen d’accroche ne sera fourni par l’organisation. (Prévoir vos épingles ou tout autre moyen d’accroche)

**Heures de départ:**Le départ de la course sera échelonné sur 5 vagues successives de 300 participants.
Le 1 er départ sera donnée à 18h 30 et un nouveau départ sera donné toutes les 10 minutes (dernier départ 19 h 10).

Chaque vague de 300 personnes correspondra à une seule distance et un seul type de course.

Seul l’organisateur détermine l’horaire de la vague pour chacun des participants.

Aucun changement de vagues ne sera autorisé.
Il s’agit d’une épreuve non chronométrée et sans classement final.

À titre d’information, l’heure prévue de fin d’évènement est fixée à 22 h.

**Récompenses :**Un lot sera remis à chaque participant à la remise des dossards.

**Médical :**L’assistance médicale est confiée à la croix rouge.

**Assurance :**
Pour cette course, les organiseurs sous couverts par une assurance Responsabilité Civile Organisateur souscrit auprès la compagnie XL Insurance 50 rue Taitbout 75320 PARIS CEDEX 09 contrat n°FRM000011LI19A\_029.
L'Organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé.

**DROIT À L'IMAGE - CNIL :**
Par le présent règlement, les concurrents acceptent la libre utilisation des photos, vidéos, images Internet et tout enregistrement relatif à cette épreuve au sol ou aérienne.

**Remboursement :**
En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l’organisation se réserve le droit de modifier ou d’annuler l’épreuve. Aucun remboursement possible.

**Responsabilité du participant :**
Le participant s’engage à respecter le code de la route et à utiliser au maximum les trottoirs en suivant les instructions des signaleurs.

Précisions : Cette épreuve n’étant pas chronométrée, il n’y aura aucun classement.
Le participant reconnait que la participation à cette épreuve comporte certaines contraintes et qu’il ne doit pas s’inscrire s’il n’est pas correctement entraîné et apte médicalement.
En acceptant ces conditions d’inscription, il assume l’entière et complète responsabilité en cas d’accident pouvant se produire durant les trajets d’aller ou de retour de l’épreuve ou durant cette même épreuve.
Il assume également les risques inhérents à la participation à une telle épreuve tels que : les accidents avec les autres participants, les intempéries météorologiques….
Il reconnait par le présent acte décharger les sponsors et organisateurs de l’épreuve, ainsi que toute autre personne associée à l’événement de toutes responsabilités, dommages et intérêts qu’il pourrait avoir à l’encontre de ces derniers eu égard à saparticipation à cette épreuve.
Il reconnait que cette décharge concerne tous les faits, dommages et actes, même causés par négligence, entre lui et les parties sus nommées.
Le trail urbain de Douai est une activité pédestre (à l’exception des personnes à mobilité réduite).

Tout autre assistance ou moyen de locomotion sont donc interdits, notamment tous les engins à roues (exemple : les trottinettes, vélos, rollers, skates, overboard) ainsi que nos amis les animaux.

**ATTENTION : TOUTES LES VISITES DANS LES LIEUX FERMES S’EFFECTUERONT OBLIGATOIREMENT EN MARCHANT (assurez-vous que votre dossard soit bien visible)**

**TOUT PARTICIPANT À L’ORIGINE D’UN QUELCONQUE DESORDRE SE VERRA IMMEDIATEMENT EXCLU DE LA MANIFESTATION ET FERA L’OBJET D’EVENTUELLES POURSUITES.**

**🞏 J’atteste être en bonne condition physique pour marcher ou courir le 7 km ou le 13 km et je m’engage à respecter le règlement.**

**Conseils : Pour profiter pleinement du Trail urbain de Douai**

* Le trail urbain de Douai se déroule durant la période hivernale, veillez à adapter votre tenue vestimentaire et éventuellement celle de l’enfant que vous accompagnez (vêtements chaussures et accessoires de course).

Nous recommandons vivement l’utilisation d’une lampe frontale (mais non obligatoire).

* Les déguisements sur le thème de Noël sont les bienvenus et feront l’objet d’un concours avec lots.
* Cette manifestation vous donne la possibilité de vous détendre : adoptez la zen attitude et faites preuve de patience ☺.
* Tous les lieux visités sur les parcours font partie du patrimoine douaisien dont la valeur est inestimable. Les organisateurs comptent donc sur la responsabilité de tous les participants pour faire preuve d’exemplarité.